

S.O.S. Dépannage Granby et Région inc.
États financiers
30 septembre 2025

S.O.S. Dépannage Granby et Région inc.

Sommaire

Exercice clos le 30 septembre 2025

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État des résultats.....	1
État de l'évolution de l'actif net.....	2
État de la situation financière.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
Notes complémentaires.....	5
Renseignements complémentaires.....	10

Rapport de l'auditeur indépendant



Aux administrateurs de
S.O.S. Dépannage Granby et Région inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de S.O.S. Dépannage Granby et Région inc. (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 septembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 30 septembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme tire des produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 30 septembre 2025 et 2024, de l'actif à court terme aux 30 septembre 2025 et 2024 et de l'actif net aux 30 septembre 2025 et 2024 et aux 1er octobre 2024 et 2023. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 30 septembre 2024, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tisons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP SENCRL, srl
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Granby (Québec)
Le 9 décembre 2025

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A114901

S.O.S. Dépannage Granby et Région inc.

État des résultats

Exercice clos le 30 septembre 2025

	2025	2024
Résultats nets des activités		
Moisson (annexe A)	(240 113)	(149 439)
Service direct (annexe B)	(983)	(92 785)
Magasin (annexe C)	1 245 938	1 310 568
Cuisine (annexe D)	(130 206)	(44 230)
Jardins communautaires (annexe E)	(22 131)	(4 961)
	852 505	1 019 153
Charges		
Frais d'administration (annexe F)	774 310	687 088
Frais financiers (annexe G)	91 273	107 285
	865 583	794 373
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(13 078)	224 780

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

S.O.S. Dépannage Granby et Région inc.
État de l'évolution de l'actif net
Exercice clos le 30 septembre 2025

	<i>Affectations d'origine interne</i>	<i>Non affecté</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
		<i>Total</i>		<i>Total</i>
Solde au début				
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	4 826 213	342 878	5 169 091	4 944 311
Investissements nets en immobilisations corporelles	(345 871)	332 793	(13 078)	224 780
	448 426	(448 426)		
Solde à la fin	4 928 768	227 245	5 156 013	5 169 091

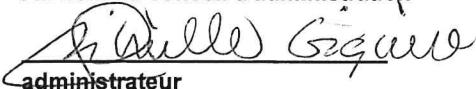
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

S.O.S. Dépannage Granby et Région inc.
Etat de la situation financière
30 septembre 2025

	2025	2024
Actif		
Court terme		
Encaisse	359 031	672 060
Débiteurs (note 3)	29 939	29 416
Subventions à recevoir	181 876	4 989
Frais payés d'avance	8 743	7 195
Apports à recevoir afférents aux immobilisations corporelles	20 000	8 700
Subventions à recevoir - Ville de Granby échéant au cours du prochain exercice	37 374	36 463
	636 963	758 823
Subventions à recevoir - Ville de Granby	3 747	41 121
Dépôts sur acquisition d'immobilisations corporelles	46 022	13 415
Immobilisations corporelles (note 4)	6 720 143	6 291 254
	7 406 875	7 104 613
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer	337 927	365 433
Montant dû sur immobilisations corporelles	70 629	13 400
Subventions reportées	8 935	-
Subvention reportée - Ville de Granby échéant au cours du prochain exercice (note 6)	37 237	36 330
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	-	56 172
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 7)	535 088	-
	989 816	471 335
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 5)	1 251 680	753 331
Subvention reportée - Ville de Granby (note 6)	9 366	46 603
Dette à long terme (note 7)	-	664 253
	2 250 862	1 935 522
Actif net		
Affectations d'origine interne (note 8)	4 928 768	4 826 213
Non affecté	227 245	342 878
	5 156 013	5 169 091
	7 406 875	7 104 613
Engagement (note 10)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration


Philippe Giguere
administrateur


administrateur

S.O.S. Dépannage Granby et Région inc.
État des flux de trésorerie
Exercice clos le 30 septembre 2025

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(13 078)	224 780
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	407 059	397 417
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	969	(2 205)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(62 157)	(47 118)
Perte à la cession de placements	-	23
	332 793	572 897
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	(197 396)	66 933
	135 397	639 830
Activités d'investissement		
Dépôts sur acquisition d'immobilisations corporelles	(46 022)	(13 415)
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 9)	(766 273)	(103 826)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	4 500
Variation de placements	-	20 744
	(812 295)	(91 997)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(185 337)	(356 171)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	549 206	115 382
	363 869	(240 789)
(Diminution) augmentation de l'encaisse	(313 029)	307 044
Encaisse au début	672 060	365 016
Encaisse à la fin	359 031	672 060

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

S.O.S. Dépannage Granby et Région inc.
Notes complémentaires
30 septembre 2025

1. Description de l'organisme

S.O.S. Dépannage Granby et Région inc. (l'« Organisme »), constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de venir en aide aux personnes dans le besoin en comblant des besoins vitaux, en les référant vers les différentes ressources de la région et en les informant sur leur alimentation, leur budget et leurs droits. L'Organisme fait partie de la Fédération des Moissons.

2. Méthodes comptables

L'Organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs et passifs financiers issus d'une opération entre apparentés sont évalués au coût.

Les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût après amortissement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

S.O.S. Dépannage Granby et Région inc.
Notes complémentaires
30 septembre 2025

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtiment	5 %
Pavage	8 %
Matériel et outillage	20 %
Matériel roulant	30 %
Matériel informatique	30 %
Équipement de cuisine	20 %
Mobilier de bureau	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Comptabilisation des produits

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les produits tirés de la vente d'items du magasin, de la cuisine et des jardins sont comptabilisés lorsque les produits sont livrés aux clients, c'est-à-dire que le titre de propriété est transféré aux clients.

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'Organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers en raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la juste valeur de certains instruments financiers.

S.O.S. Dépannage Granby et Région inc.
Notes complémentaires
30 septembre 2025

3. Débiteurs

	2025	2024
Clients	13 943	19 770
<u>Taxes à la consommation</u>	<u>15 996</u>	<u>9 646</u>
	29 939	29 416

4. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2025	2024
Terrain	6 865	-	6 865	6 865
Bâtiment	7 546 387	1 602 979	5 943 408	5 843 205
Pavage	98 453	32 673	65 780	71 500
Matériel et outillage	735 959	518 897	217 062	235 933
Matériel roulant	569 166	271 486	297 680	29 352
Matériel informatique	160 069	131 266	28 803	29 786
Équipement de cuisine	254 324	100 447	153 877	28 535
Mobilier de bureau	22 705	16 037	6 668	8 335
Clôtures	-	-	-	300
Projets en cours	-	-	-	37 443
	9 393 928	2 673 785	6 720 143	6 291 254

5. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont amortis au même taux que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2025	2024
Solde au début	753 331	725 867
Apports comptabilisés au cours de l'exercice	560 506	74 582
<u>Montant amorti dans les résultats de l'exercice</u>	<u>(62 157)</u>	<u>(47 118)</u>
	1 251 680	753 331

S.O.S. Dépannage Granby et Région inc.
Notes complémentaires
30 septembre 2025

6. Subvention reportée - Ville de Granby

La subvention reportée servira à l'Organisme pour le soutien financier et les services qu'il fournit aux familles démunies dans le cadre de ses opérations liées à la banque alimentaire. Les variations survenues dans le solde de la subvention reportée sont les suivantes :

	2025	2024
Solde au début	82 933	118 376
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>(36 330)</u>	<u>(35 443)</u>
	46 603	82 933
Subvention reportée - Ville de Granby échéant au cours du prochain exercice	<u>37 237</u>	<u>36 330</u>
	9 366	46 603

7. Dette à long terme

	2025	2024
Emprunt autorisé à 3 900 000 \$ portant intérêt au taux de 5,86 %, remboursable par versements mensuels de 2 598 \$ plus les intérêts, renouvelable en novembre 2025, garanti par une hypothèque immobilière sur le bâtiment d'une valeur comptable nette de 5 943 408 \$ ^(a)	535 088	720 425
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	-	56 172
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	<u>535 088</u>	<u>-</u>
	-	664 253

- a) Selon les conditions rattachées à la dette à long terme, l'Organisme est soumis à une clause restrictive en ce qui concerne le maintien du ratio de couverture des charges fixes. Au 30 septembre 2025, le ratio financier est respecté.

8. Affectations d'origine interne

Les affectations d'origine interne incluant l'actif net investi en immobilisations corporelles totalisent 4 928 768 \$ au 30 septembre 2025 (4 826 213 \$ au 30 septembre 2024).

9. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2025	2024
Débiteurs	(523)	(9 682)
Subventions à recevoir	(176 887)	492
Frais payés d'avance	(1 548)	11 439
Subventions à recevoir - Ville de Granby	36 463	35 572
Créditeurs et charges à payer	(27 506)	64 555
Subventions reportées	8 935	-
Subventions reportées - Ville de Granby	<u>(36 330)</u>	<u>(35 443)</u>
	(197 396)	66 933

S.O.S. Dépannage Granby et Région inc.
Notes complémentaires
30 septembre 2025

9. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (suite)

Opérations sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles ont été acquises pour un coût total de 836 917 \$, dont un montant de 70 629 \$ est dû aux fournisseurs au 30 septembre 2025, un montant de 13 415 \$ provient de dépôts effectués au 30 septembre 2024 et un montant de 766 273 \$ est payé en espèces par l'Organisme. Cela inclut un montant de 13 400 \$ qui était dû aux fournisseurs au 30 septembre 2024.

Au cours de l'exercice, l'Organisme a obtenu des apports afférents aux immobilisations corporelles pour un montant total de 560 506 \$. De ce montant, une somme de 20 000 \$ est à recevoir au 30 septembre 2025. Au cours de l'exercice, un montant de 549 206 \$ a été encaissé à titre d'apports afférents aux immobilisations corporelles. Ce montant inclut un apport à recevoir de 8 700 \$ au 30 septembre 2024.

10. Engagement

Les obligations prises par l'Organisme en vertu de contrats de services totalisent 15 839 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2026	13 872
2027	1 967

11. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'Organisme est exposé au 30 septembre 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Organisme est principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir. Au cours de l'exercice, l'Organisme a modifié son exposition au risque de crédit par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait de l'augmentation des subventions à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'Organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'Organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créateurs et charges à payer et de sa dette à long terme. Au cours de l'exercice, l'Organisme a modifié son exposition au risque de liquidité par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait de la diminution de la dette à long terme.

S.O.S. Dépannage Granby et Région inc.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 30 septembre 2025

	2025	2024
Annexe A - Moisson		
Produits		
Subvention - Banques alimentaires Canada	27 293	20 286
Subvention - Banques alimentaires du Québec	194 636	263 842
Subvention CIUSSS de l'Estrie CHUS - Projet Sécurité	-	10 000
Subventions salariales	13 682	18 782
Subventions diverses	2 960	638
Commandites	556	-
	239 127	313 548

Charges		
Salaires et charges sociales	287 314	286 658
Nourriture et autres produits	86 565	81 931
Entretien du matériel roulant	41 269	32 245
Énergie	20 084	17 592
Frais de représentation	8 623	12 398
Cotisations	5 424	220
Assurances	4 094	3 050
Approvisionnement régional	4 000	7 500
Entretien des équipements	2 367	8 720
Déplacements	1 626	2 440
Entretien du bâtiment	1 392	803
Publicité	968	306
Fournitures et frais de bureau	838	965
Taxes	96	78
Formation	-	280
Amortissement du matériel roulant	14 305	7 619
Amortissement des équipements et des outillages	275	182
	479 240	462 987
	(240 113)	(149 439)

S.O.S. Dépannage Granby et Région inc.
Renseignements complémentaires

Exercice clos le 30 septembre 2025

2025

2024

Annexe B - Service direct

Produits

Subvention - CIUSSS de l'Estrie - CHUS - Mission globale	212 317	208 572
Subvention - Ville de Granby	36 330	35 443
Subventions salariales	7 608	14 526
Subventions diverses	80 081	76 932
Dons - guignolée	512 540	447 484
Dons - guignolée des médias	10 980	10 732
Dons - autres	154 754	138 559
Commandites	34 930	34 100
Location de salle	18 637	8 045
	1 068 177	974 393

Charges

Nourriture et autres produits	312 989	309 810
Salaires et charges sociales	237 618	235 700
Entretien du bâtiment	64 045	61 376
Taxes	31 411	33 496
Activités de la guignolée	24 655	24 614
Énergie	20 084	17 592
Publicité	12 484	15 301
Télécommunications	8 905	8 059
Cotisations	7 641	7 630
Entretien du matériel et de l'outillage	3 689	576
Frais de représentation	3 181	1 603
Fournitures et frais de bureau	3 218	5 075
Assurances	2 634	251
Formation	1 928	2 820
Déplacements	1 096	195
Entretien d'équipements de bureau	318	176
Amortissement du bâtiment et des clôtures	302 507	307 513
Amortissement du matériel et de l'outillage	25 037	29 174
Amortissement du pavage	5 720	6 217
	1 069 160	1 067 178
	(983)	(92 785)

S.O.S. Dépannage Granby et Région inc.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 30 septembre 2025

	2025	2024
--	------	------

Annexe C - Magasin

Produits

Ventes	3 259 754	3 146 188
Subventions salariales	43 549	48 336
Subventions diverses	420	-
Commandites	600	857
	3 304 323	3 195 381

Charges

Salaires et charges sociales	1 826 033	1 655 701
Gestion des matières résiduelles	52 612	49 589
Entretien du bâtiment	51 169	63 641
Énergie	45 448	40 597
Assurances	15 418	13 423
Honoraires	9 602	-
Publicité	9 178	2 513
Fournitures et frais de bureau	7 530	6 535
Entretien du matériel roulant	5 840	10 672
Entretien de l'équipement	5 224	13 090
Cotisations	4 790	223
Télécommunications	3 284	3 104
Frais de représentation	354	820
Taxes	64	78
Déplacements	-	533
Amortissement du matériel et de l'outillage	17 623	18 444
Amortissement du matériel roulant	3 472	4 961
Amortissement du matériel informatique	744	889
	2 058 385	1 884 813
	1 245 938	1 310 568

S.O.S. Dépannage Granby et Région inc.
Renseignements complémentaires

Exercice clos le 30 septembre 2025

2025

2024

Annexe D - Cuisine

Produits

Ventes	443 382	403 094
Subvention - Banques alimentaires du Québec	27 735	-
Subventions diverses	18 590	-
Subventions salariales	8 910	1 872
Commandites	1 458	-
Dons	34	37
	500 109	405 003

Charges

Salaires et charges sociales	384 252	305 388
Achats de nourriture	119 798	106 551
Fournitures	47 217	13 054
Entretien du bâtiment	45 751	10 115
Entretien de l'équipement	10 494	5 602
Fournitures et frais de bureau	1 284	799
Publicité	738	-
Télécommunications	419	-
Déplacements	255	-
Cotisations	200	-
Honoraires	197	-
Frais de représentation	114	-
Taxes	38	334
Formation	23	-
Amortissement de l'équipement de cuisine	18 133	6 946
Amortissement du matériel informatique	1 402	444
	630 315	449 233
	(130 206)	(44 230)

S.O.S. Dépannage Granby et Région inc.
Renseignements complémentaires

Exercice clos le 30 septembre 2025

2025

2024

Annexe E - Jardins communautaires

Produits

Subvention - Ville de Granby - Moissons solidaires	168 730	-
Subventions salariales	36 361	-
Subventions diverses	5 604	5 465
Ventes	35 552	-
Dons	8 464	-
Commandites	3 122	8 890
Cotisations	175	200
	258 008	14 555

Charges

Salaires et charges sociales	200 620	4 320
Fournitures	22 756	2 655
Achats de nourriture	17 592	-
Propane	7 292	-
Honoraires	4 844	-
Engrais, semences et pesticides	3 720	-
Travaux à forfait	3 422	-
Déplacements	3 213	226
Entretien de l'équipement	2 093	8 932
Fournitures et frais de bureau	2 005	-
Assurances	1 514	-
Frais de représentation	1 434	-
Publicité	916	-
Formation	312	-
Amortissement du matériel informatique	739	-
Amortissement des immobilisations corporelles	7 667	3 383
	280 139	19 516
	(22 131)	(4 961)

S.O.S. Dépannage Granby et Région inc.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 30 septembre 2025

2025

2024

Annexe F - Frais d'administration

Salaires et charges sociales	627 446	539 184
Honoraires	101 124	101 257
Assurances	26 058	25 816
Entretien du matériel informatique	9 278	10 716
Publicité	-	675
Amortissement du matériel informatique	7 768	9 955
Amortissement du mobilier de bureau	1 667	1 690
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	969	(2 205)
	774 310	687 088

Annexe G - Frais financiers

Frais bancaires et de transactions	65 357	42 845
Intérêts sur la dette à long terme	35 366	73 821
Revenus d'intérêts	(9 541)	(9 404)
Perte à la cession de placements	91	156
Gain non réalisé sur placements	-	(133)
	91 273	107 285
